

maladie qui ne pardonne pas vint l'enlever, à quarante-sept ans, à l'affection des siens, de ses chefs, de ses amis et de ses Camarades.

» Ceux qui ont connu PAYSSOT, qui l'ont vu à l'œuvre, savaient quels étaient son bon cœur, son esprit clair et précis, sa bonne camaraderie. Dès que la fatale nouvelle se répandit, ce fut une douloureuse stupeur dans tous les milieux où notre Camarade ne comptait que des amis. Sa perte est, pour tous, de celles qui ne sauraient se réparer.

» Cher camarade PAYSSOT, adieu. »

Analyse de la communication de la Commission régionale de Périgueux.

BAIL (René), Châlons 1898. — Le 9 janvier 1924, notre camarade René BAIL, directeur des magasins de vente de la société Rateau, 58, boulevard Richard-Lenoir, à Paris, était dans son bureau et y travaillait seul depuis une heure. Un de ses employés, ayant à le voir, pénétra dans la pièce et trouva notre ami en proie à de violentes douleurs intestinales, se tordant sur son fauteuil et incapable d'appeler à son aide.

En hâte, on le conduisit à son domicile. Un docteur fut immédiatement mandé. Le lendemain, BAIL était transporté dans une clinique. Une opération indispensable était tentée; mais, le 11 janvier, dans la nuit, notre pauvre ami rendait le dernier soupir.

Telle est la brutalité des faits et de leur foudroyant résultat.

Les obsèques, qui eurent lieu le dimanche 13 janvier, furent un hommage unanime à la mémoire de l'homme, de l'ingénieur, du Gadzarts, qui jouissait d'une estime générale. Un véritable monceau de couronnes recouvrait le cercueil et un nombre imposant de Camarades exprimèrent à la famille les sentiments qu'il fut impossible de rappeler sur la tombe, puisqu'il faisait nuit noire quand le convoi pénétra dans le cimetière Montmartre.

Les paroles d'adieu devaient être prononcées par le camarade EYVARD, de la promotion du regretté disparu, et par le camarade GIL (Aix 1885), membre du Comité de notre Société. C'est de leurs discours que nous extrayons les courtes notes qui vont suivre :

« René BAIL, bon camarade, aimé de tous à l'École de Châlons, poursuivit ses études à l'École supérieure de commerce, et acquit le titre de gradué en droit.

» D'abord attaché aux établissements que possédait son père, il veut voir autre chose pour augmenter son bagage; nous le suivons aux établissements Truffault, à la Minerve, aux Aciéries de Stenay, chez MM. Muller et Roger.

» La guerre survient : BAIL, capitaine commandant un groupe automobile affecté à l'armée serbe, fournit, dans les conditions les plus dures, un effort considérable et mérite la plus élogieuse des citations.

» De retour à l'industrie après l'armistice, il appartient d'abord aux établissements Ledoux, puis à la société Rateau, où ses qualités d'ingénieur commercial et d'organisateur, ayant enfin trouvé à se manifester, faisaient prévoir pour lui le plus intéressant avenir.

» Ainsi que l'a écrit notre camarade GIL, notre tristesse, devant cette fin si cruellement prématurée, nous ramène à l'année 1918 qui vit disparaître le père du regretté défunt d'aujourd'hui, notre si bon camarade Michel BAIL (Châl. 1867), ancien vice-président de notre Société, auprès duquel le fils avait puisé les sentiments qui l'animaient.

« Que M^{me} BAIL mère, de nouveau si cruellement frappée, que la femme et le fils de notre pauvre Camarade reçoivent ici l'expression renouvelée de notre propre affliction. »